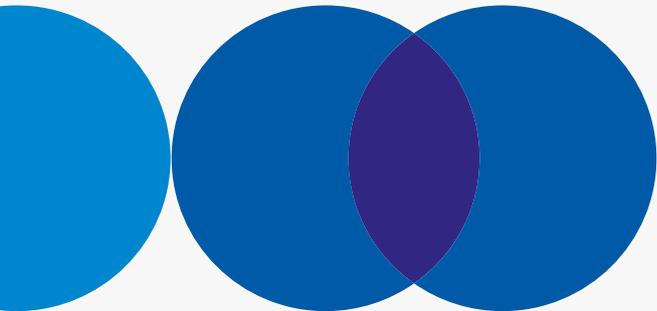




FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

AOÛT 2020



LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'AGROÉCOLOGIE

DOSSIER DE PRÉSENTATION

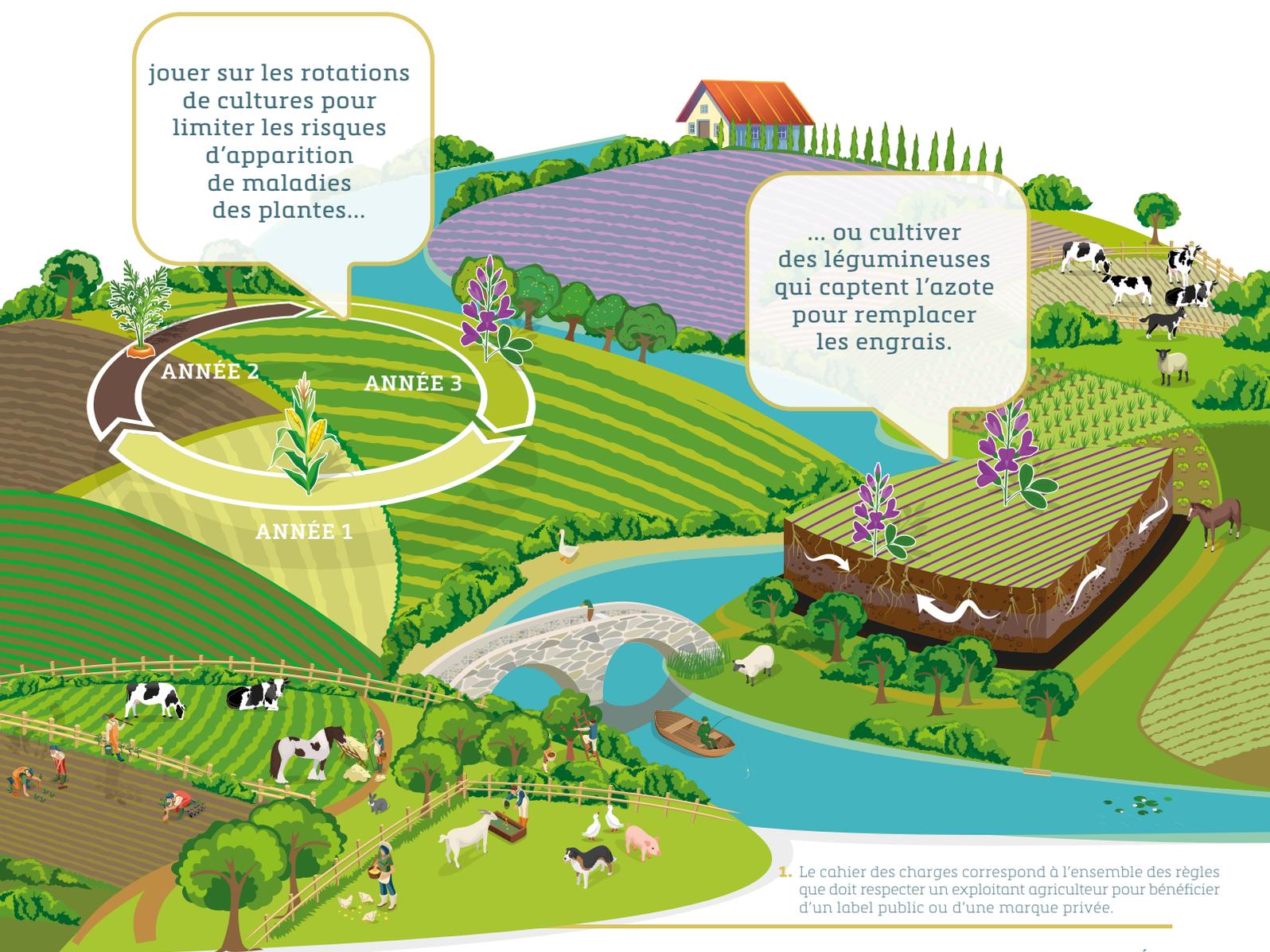


Pollutions diffuses, atteintes à la biodiversité liées à l'usage des pesticides, émissions de CO₂ mais aussi faiblesse des revenus de nombreux agriculteurs... bien que l'agriculture conventionnelle assure notre sécurité alimentaire, elle présente aujourd'hui des vulnérabilités, tant d'un point de vue social qu'environnemental. Des fragilités qui pourraient se renforcer demain avec le dérèglement climatique, synonyme de sécheresses et d'aléas plus fréquents. Face à ces constats, l'agroécologie constitue l'une des solutions pour assurer la transition de l'agriculture vers la durabilité. Elle peut se traduire par une démarche de certification (labels officiels ou marques privées). Mais tous les cahiers des charges¹ associés à ces labels ou à ces marques se valent-ils sur le plan environnemental et avec quelle rentabilité pour les exploitations ?

L'AGROÉCOLOGIE, C'EST QUOI ?

L'agroécologie, c'est l'optimisation de l'utilisation des ressources et services apportés par la nature pour réduire au maximum l'utilisation d'intrants de synthèse : engrais, pesticides ou antibiotiques. Ces intrants sont remplacés par des facteurs « naturels ».

On peut par exemple :



jouer sur les rotations de cultures pour limiter les risques d'apparition de maladies des plantes...

ANNÉE 2

ANNÉE 3

ANNÉE 1

... ou cultiver des légumineuses qui captent l'azote pour remplacer les engrais.

1. Le cahier des charges correspond à l'ensemble des règles que doit respecter un exploitant agricole pour bénéficier d'un label public ou d'une marque privée.

COMMENT SAVOIR SI CE QUE L'ON CONSOMME EST ISSU DE PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES ?

POINT MÉTHODOLOGIQUE

Nous avons analysé vingt-trois cahiers des charges publics ou privés relevant de démarches agroécologiques ou s'en revendiquant. Parmi ceux regroupant le nombre le plus important d'exploitations : l'agriculture biologique (AB), la Haute Valeur Environnementale (HVE), les mesures agroenvironnementales et climatiques systèmes (MAEC systèmes), les fermes DEPHY, LU'Harmony et AgriCO₂.

Il existe par ailleurs des labels officiels, présents sur les produits alimentaires, mais ne relevant pas explicitement de l'agroécologie. C'est le cas par exemple du Label rouge et de la certification de conformité des produits (CCP).

A - Les labels publics ou marques privées relevant de l'agroécologie ou s'en revendiquant et pouvant donner lieu à des signes particuliers sur les produits, reconnaissables par les consommateurs



B - Les cahiers des charges s'inscrivant dans l'agroécologie mais ne donnant pas lieu à un label présent sur les produits alimentaires



MAEC systèmes

Les plus : en fonction des exploitations, réduction de l'utilisation de pesticides, autonomie alimentaire des élevages, c'est-à-dire production sur l'exploitation même de l'alimentation des animaux d'élevage

Les moins : non repérable par le consommateur

Les fermes DEPHY

Les plus : réduction de l'utilisation de pesticides

Les moins : non repérable par le consommateur, pas de modification globale du système de production au-delà de la réduction d'usage des pesticides, ni d'intensification des services écosystémiques

La démarche privée de la coopérative Terrena, AgriCO₂

Les plus : réduction des gaz à effet de serre, préservation de la fertilité des sols, adaptation des rations des animaux d'élevage pour limiter les émissions de méthane

Les moins : pas d'intensification des services rendus par les écosystèmes agricoles, ni de contraintes portant explicitement sur la réduction d'utilisation d'intrants

C - Les labels publics ne relevant pas de l'agroécologie mais donnant lieu à des signes particuliers sur les produits, reconnaissables par les consommateurs



Label public sur les produits

Les plus : signe de qualité supérieure d'un point de vue sensoriel (goût, odeur, etc.)

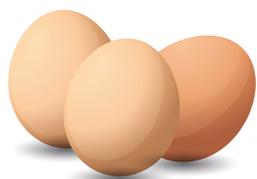
Les moins : pas de réelle dimension agroécologique

Label public sur les produits

Les plus : visibilité associée au signe officiel de qualité

Les moins : pas d'ambition environnementale le plus souvent

LES MODES DE PRODUCTION DES ŒUFS EN FRANCE : QUELLES DIFFÉRENCES ?



Mode de production



Œufs de poules en cage



Œufs Label rouge



Œufs biologiques

Code sur les œufs indiquant le mode de production

3

1

0

Type d'élevage



En claustration



En plein air



En plein air

Taille de l'élevage



Pas de taille maxi (jusqu'à 300 000 poules)

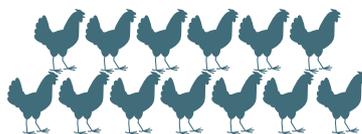


2 bâtiments de 6 000 poules maxi



Bâtiment de 3 000 poules maxi

Densité dans le poulailler



13 poules/m²



9 poules/m² au sol



6 poules/m² au sol

Espace en plein air



Alimentation des poules



100 % végétaux, minéraux et vitamines



100 % végétaux, minéraux et vitamines 50 % minimum de céréales



100 % végétaux, minéraux et vitamines dont 95 % sont issus de l'AB

Coloration du jaune de l'œuf



Alimentation avec colorant de synthèse



Alimentation sans colorant de synthèse



Alimentation sans colorant de synthèse



QUEL NIVEAU D'ENGAGEMENT ET D'EXIGENCE ENVIRONNEMENTALE POUR CES LABELS ?

Ces labels ne présentent pas tous un haut niveau d'exigence. Grâce à une typologie basée sur la réduction d'utilisation d'engrais et de pesticides et sur l'intensification des pratiques favorables à la préservation de la biodiversité, des sols et des ressources en eau, il est possible de distinguer deux grandes familles d'exploitations agroécologiques :

- les exploitations présentant un haut niveau d'exigence, comme l'AB ou la certification Haute Valeur Environnementale : l'ensemble du système de production a été repensé pour favoriser l'autonomie et la préservation de l'environnement. La production agricole est régie par des contraintes et des restrictions, et les produits peuvent être facilement repérables par le consommateur grâce à des étiquettes.
- les exploitations présentant un nombre d'exigences environnementales moins important, comme les MAEC systèmes, certaines fermes DEPHY et LU'Harmony : leur système de production reste fondé sur les principes de l'agriculture conventionnelle, mais des engagements supplémentaires sont mis en œuvre (par exemple sur la réduction d'usage des pesticides).



DANS QUELS CAS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE EST-ELLE RENTABLE POUR LES AGRICULTEURS ?

DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES IMPORTANTS POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Plusieurs études ont été menées sur les performances économiques des filières agroécologiques. Les résultats montrent que l'agroécologie est le plus souvent rentable. Les exploitations agroécologiques présentent même des résultats économiques à moyen terme supérieurs à ceux d'exploitations conventionnelles, malgré une baisse des rendements.

Étude	Échelle spatiale	Filière(s)	Résultats post-transition
Écophyto R&D (INRA)	3 zones Centre Poitou Midi-Pyrénées Aquitaine Languedoc Sud-Est 	 Céréales	Bénéfices
Agriscopie Occitanie (Cerfrance)	Région Occitanie 	 Céréales	Dépend de l'indicateur
Observatoire économique des exploitations bio (Cerfrance)	Réparties sur 11 départements pour le bio, Champagne Nord-Est Île-de-France conventionnel 	 Lait	Bénéfices
	5 départements pour le bio, Bourgogne conventionnel 	 Spécialisées viande bovine	Coûts
	Principalement Bourgogne Franche-Comté + 2 structures des Ardennes 	 Polyculture élevage viande bovine	Bénéfices
Départements des régions Champagne-Ardenne et Bourgogne 	 Cultures de vente (dont polyculture élevage hors monogastriques)	Bénéfices	
Dossier INSEE	France métropolitaine, quelques détails par région 	 Viticulture Maraîchage Lait	Bénéfices
Cerfrance Adheo Note de conjoncture – Numéro spécial agriculture biologique	Meuse et Meurthe-et-Moselle 	Pas de distinction mais part importante d'exploitations en élevage	Bénéfices

Sous certaines conditions, l'AB peut permettre de dégager des bénéfices importants. L'arrêt d'usage des pesticides implique un désherbage manuel ou mécanique. Ces coûts de mécanisation et de main-d'œuvre sont compensés par la disparition des charges liées aux engrais et produits phytosanitaires, et par le prix de commercialisation avantageux des produits bio. L'AB assure également à l'agriculteur une meilleure stabilité économique, avec des rendements plus stables sur le long terme en raison d'une production plus diversifiée et plus résistante aux bioagresseurs. L'AB apparaît clairement comme la plus performante d'un point de vue économique mais aussi environnemental. Les productions HVE présentent également un haut niveau d'exigence environnementale.

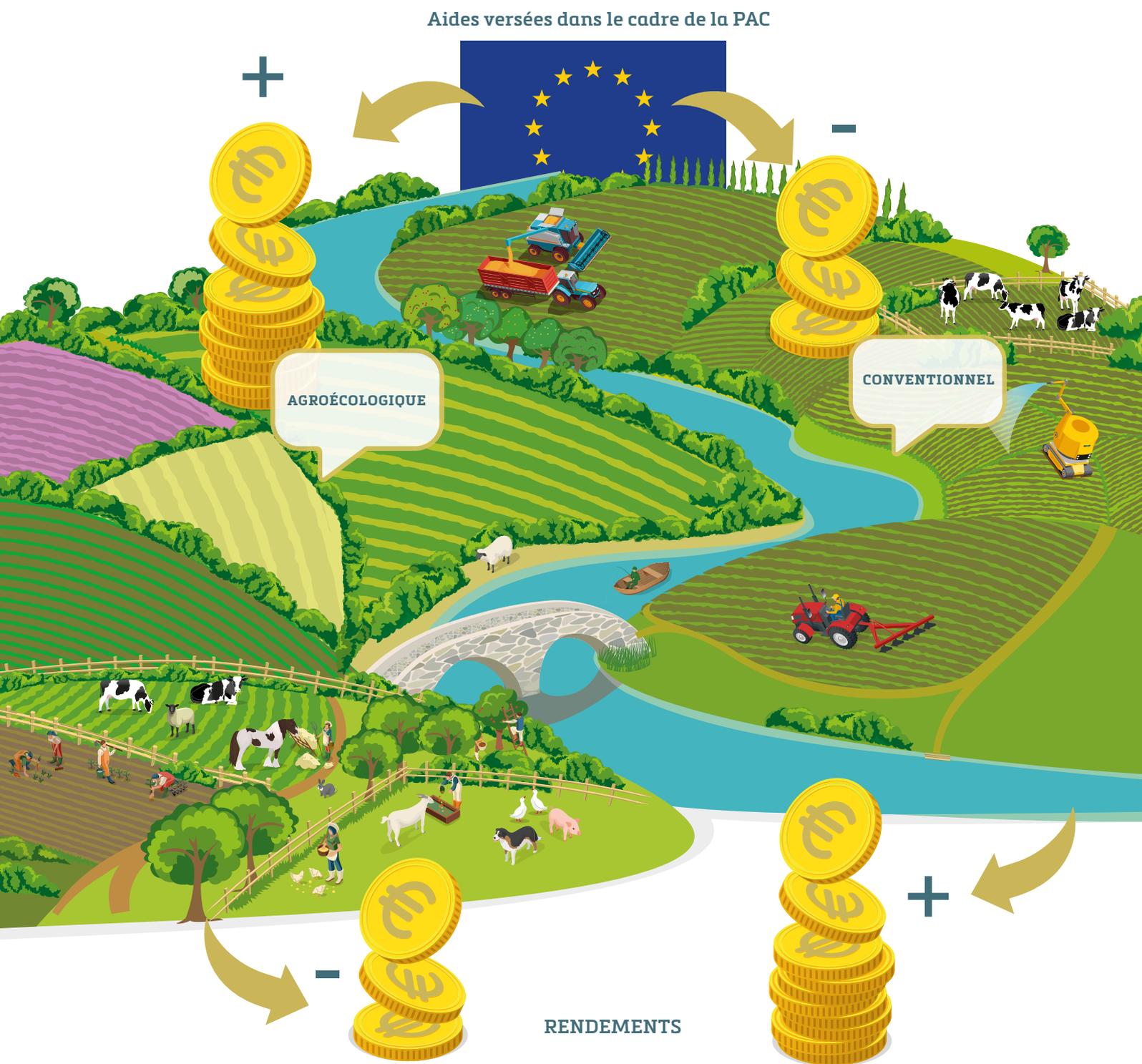
DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES HÉTÉROGÈNES POUR LES AUTRES LABELS

- Les exploitations mettant en œuvre des MAEC systèmes sont généralement rentables à moyen terme. Les produits ne bénéficiant pas de prix plus avantageux, contrairement à l'AB, les agriculteurs restent cependant dépendants des prix du marché.
- Les fermes DEPHY sont rentables à moyen terme mais pas dans tous les cas, les bénéfices étant liés à la réduction d'utilisation des pesticides.

Certains labels sont moins repérables par les consommateurs : certains bénéficient de signes d'identification bien connus du consommateur, comme les étiquettes AB. Mais d'autres exploitations agroécologiques, comme celles appliquant des MAEC systèmes ou certaines fermes DEPHY, ne voient pas leurs productions « reconnues » par les consommateurs, ce qui ne leur permet pas de dégager de réels bénéfices.



Des bénéfices qui ne reposent parfois que sur les aides de la Politique agricole commune (PAC) : en l'absence d'aides de la PAC, certaines exploitations agroécologiques coûtent plus qu'elles ne rapportent, en comparaison des exploitations conventionnelles. Dans certains cas, le prix des produits bio seul ne permet pas de compenser la baisse de rendements.



La transition agroécologique peut impliquer de moindres rendements et ainsi affecter la rentabilité des exploitations agricoles : accroître la compétitivité par des aides et une montée en gamme auprès des consommateurs pourrait ainsi aider les agriculteurs à engager cette transition.

Des aides publiques de la PAC déconnectées des exigences environnementales

Les exploitations agroécologiques se voient verser des aides de la PAC, au même titre que les exploitations conventionnelles. Parmi les exploitations agroécologiques, toutes ne bénéficient pas de subventions spécifiques :



MAEC systèmes

Aides à la conversion depuis 2011 et aides au maintien de 2011 à 2017.

Subventions du deuxième pilier de la PAC. En contractualisant avec l'État, les exploitations appliquant ces MAEC reçoivent une aide durant cinq années afin de rémunérer le manque à gagner lié au respect du cahier des charges.

Or, ces aides rémunèrent uniquement un manque à gagner (coût post-transition) et non les bénéfices pour l'environnement. Les niveaux de rémunération ne sont pas proportionnés aux exigences environnementales.

RECOMMANDATIONS

1

Soutenir en priorité les labels qui sont associés à des hauts scores d'exigence environnementale et qui génèrent des bénéfices économiques, comme l'AB.

2

Mieux informer les exploitants agricoles et les consommateurs des bénéfices économiques engendrés par ces labels à haut score d'exigence environnementale.



3

Analyser les coûts de la transition agroécologique pour les différentes exploitations, en développant un système de suivi sur le moyen terme.

L'agroécologie est un mode de production qui peut être à la fois rentable et respectueux de l'environnement et répondre aux attentes des consommateurs. Parvenir à une transition agroécologique soutenable et réussie à l'échelle nationale implique un ajustement des subventions de la PAC, un soutien accru à la conversion vers l'agriculture biologique et un changement radical et durable de nos modes de consommation.

TÉLÉCHARGEZ LE DOCUMENT DE TRAVAIL :
*LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES
DE L'AGROÉCOLOGIE (RUBRIQUE PUBLICATIONS)*



www.strategie.gouv.fr



[@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)



[france-strategie](https://www.linkedin.com/company/france-strategie)



[FranceStrategie](https://www.facebook.com/FranceStrategie)



[@FranceStrategie_](https://www.instagram.com/FranceStrategie_)



[StrategieGouv](https://www.youtube.com/StrategieGouv)

Contacts presse :
Matthias Le Fur,
directeur du service Édition-Communication-Événements
matthias.lefur@strategie.gouv.fr
01 42 75 61 37

Charlotte Cougny, chargée des relations presse
charlotte.cougny@francestrategie.eu
01 42 75 60 39 - 06 72 31 33 14



FRANCE STRATÉGIE

Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions. Elle anime le débat public et éclaire les choix collectifs sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens.